

Ecrit par le 23 décembre 2024

(Vidéo) Les nouveaux experts-comptables de la région prêtent serment



C'est sous le parrainage de Daniel Elena, copilote le plus titré de l'histoire du championnat du monde des rallyes aux côtés de Sébastien Loeb, que 91 experts-comptables sur les 151 récipiendaires ont prêté serment devant leurs familles ainsi que leurs pairs. Parmi eux, 13 nouveaux experts-comptables vauclusiens (voir encadré ci-dessous). Un moment solennel et fédérateur pour accueillir la nouvelle génération d'experts-comptables. En parallèle, le Conseil régional de l'ordre des experts comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur a aussi distingué les 8 meilleurs mémoire dont celui du Vauclusien Bastien Favry.

Les nouveaux experts-comptables Vauclusiens

Soraya Fecih, Anissa Belmir, Hélène Coudor, Nour El Houda Bouayadi, Alizée Bros, Joël Martinez, Arthur Palacios, Sébastien Martorel, Vincent Icardi, Nathan Cornille, Stéphanie Duchaud, Florian Maccagnio et Bastien Favry qui figurent également parmi les 8 lauréats pour son mémoire.

« La nouvelle génération d'experts-comptables est activement impliquée dans l'évolution de notre métier,

Ecrit par le 23 décembre 2024

a souligné [Nicolas Férand](#), président du [Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Paca](#). Cette jeunesse voit dans les évolutions technologiques un moyen de transformer en profondeur le métier de l'expertise comptable, d'offrir des opportunités inédites pour optimiser les missions de production et d'enrichir l'offre de services. Mais aussi d'apporter davantage de sens au travail, revendication propre à ces jeunes générations. En tant qu'institution représentative, nous sommes à leurs côtés pour les accompagner, eux et l'ensemble des experts-comptables, à mettre à jour leurs compétences pour rester compétitifs dans un environnement en constante évolution. »



Crédit : [Conseil régional de l'ordre des experts-comptables Paca](#)/DR

Une profession en mutation

Par ailleurs, lors de ces Universités d'automne, le Conseil régional a notamment axé les discussions sur les grands sujets d'actualité : les dernières annonces de la DGFIP concernant la facture électronique, les relations éditeurs : partenariat ou dépendance ?, l'innovation dans la paie : SILAE, les nouvelles grilles tarifaires et la concurrence.... Quelles solutions ? Sur ce dernier sujet, Nicolas Férand a tenu à rassurer les experts-comptables et à renouveler l'engagement du Conseil régional auprès des professionnels du chiffre.

Retrouvez les temps forts des Universités d'Automne du [Conseil régional de l'ordre des experts-](#)

Écrit par le 23 décembre 2024

[comptables Paca.](#)

« Les experts-comptables voient leur métier évoluer : face à l'accélération de la transition numérique, à l'émergence de l'intelligence artificielle et à l'évolution des attentes sociétales, la profession connaît une mutation profonde, nécessitant une adaptation continue, rappelle le Conseil régional. Moins de saisie comptable, plus d'accompagnement et de conseil : en embrassant ces nouvelles technologies, les experts-comptables sont appelés à se recentrer sur les missions à plus forte valeur ajoutée. »

« La transition vers le numérique n'est pas sans défis, poursuivent les experts-comptables de Paca. Les cabinets étant à l'aube de transformations majeures, il devient essentiel de comprendre comment ces bouleversements redéfiniront le métier. C'est pourquoi, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil régional accompagne les réflexions autour de la transformation de la profession, et propose des groupes de réflexion sur le numérique, l'intelligence artificielle, la facturation électronique... »

Les experts-comptables de Paca en chiffres

- 2 308 experts comptables
- 3 400 sociétés
- 588 stagiaires
- 151 récipiendaires dont 91 présents à la cérémonie de prestation de serment

[Devant les experts-comptables, Édouard Philippe plaide pour la simplification administrative](#)

Les experts-comptables de Paca prêtent serment

Ecrit par le 23 décembre 2024



70 nouveaux experts-comptables viennent de prêter serment à l'occasion de l'assemblée générale du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Provence Alpes Côte d'Azur qui vient de se tenir à Marseille. Parmi eux : 5 Vauclusiens.

70 nouveaux professionnels inscrits au tableau de l'ordre des experts-comptables de Provence-Alpes-Côte d'Azur viennent d'officiallement de prêter serment lors de l'assemblée générale du [Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur \(Croec Paca\)](#). Parmi eux figurent 5 Vauclusiens : [Carole Beau-Beverini](#), [Asmae Bouchnafa](#), [Sabine Buravand Zoppi](#), [David Parades](#) et [Roxane Vernhes](#). Ces derniers rejoignent les 2 332 experts-comptables de la région.

Ils ont tous prêté serment devant leurs familles, leurs pairs et [Catherine Brigant](#), directrice régionale des Finances Publiques et marraine de la promotion, du cru 2022 lors d'une cérémonie solennelle qui s'est tenue à Marseille.

Une soirée durant laquelle Roxane Vernhes a reçu le prix Interfimo pour son mémoire sur l'intégration d'un cabinet comptable de proximité au sein d'un grand groupe alors que [Rothna Koeung Kim](#), expert-comptable à Aix-en-Provence, s'est aussi vu remettre dans le même temps le prix du meilleur mémoire.

[Lire également : \(Vidéo\) Nicolas Férand : « L'expert-comptable de demain va pouvoir faire son véritable métier : accompagner le chef d'entreprise. »](#)

Une profession réglementée présentant des garanties de moralité

L'événement a aussi permis à [Nicolas Férand](#), président de l'Ordre, de rappeler les grands principes de cette profession réglementée placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget.

« Acteurs incontournables de la vie économique, les experts-comptables appartiennent à une profession réglementée régie par l'Ordre des experts-comptables qui assure la défense de l'honneur et de

Ecrit par le 23 décembre 2024

l'indépendance de la profession qu'il représente, rappelle le Croec Paca. Seuls les professionnels titulaires du Diplôme d'Expertise Comptable et présentant des garanties de moralité peuvent procéder à cette inscription. Une fois reconnus experts-comptables, ils sont ensuite soumis à de nombreuses obligations : respecter le code de déontologie et les normes professionnelles, faire l'objet de contrôles réguliers sur leur activité professionnelle ou encore se soumettre à une obligation d'assurance civile professionnelle. À défaut d'être inscrit au Tableau de l'Ordre, la personne peut être poursuivie au pénal pour exercice illégal de la profession d'expert-comptable ou pour usurpation du titre. »

« Le recours à un faux comptable et expert-comptable peut conduire au dépôt de bilan. »

Nicolas Férand, président de l'Ordre

« En 2022, le Conseil régional de l'ordre des experts-comptables a enregistré près de 190 signalements, précise Nicolas Férand. En tant qu'institution représentative de la profession, c'est notre rôle de mettre en garde les entreprises face à telles pratiques. Le recours à un faux comptable et expert-comptable peut conduire au dépôt de bilan. »

Les experts-comptables face au défi du recrutement

Actuellement, la profession est également confrontée à de vraies difficultés de recrutements.

« Malgré une offre d'emplois en constante croissance, la profession comptable est confrontée à des difficultés de recrutement : manque de collaborateurs sur le marché, manque de connaissance des métiers existants dans les cabinets ou encore image faussée de leur fonctionnement et des perspectives d'évolution professionnelle, confirme l'Ordre régional. Pour y faire face et anticiper les besoins sur les prochaines années consécutivement aux évolutions des services délivrés, des compétences attendues et des emplois proposés, le CROEC Paca se mobilise. Il participe à de nombreux évènements tels que des salons et intervient dans les écoles. Le CROEC Paca organise régulièrement des réunions avec les responsables pédagogiques des écoles. Les étudiants sont invités chaque année à participer au congrès régional. Des conventions de partenariats ont également été signées avec les écoles qui ont pu ainsi obtenir le label de la profession. »

L.G.

Le Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables Provence Alpes Côte d'Azur en chiffres

- 2 332 experts-comptables en Paca
- 2 914 sociétés d'expertise comptable
- 590 experts-comptables stagiaires
- 10 000 collaborateurs

(Vidéo) Nicolas Férand : “L’expert-comptable de demain va pouvoir faire son véritable métier : accompagner le chef d’entreprise.”



Rencontre entre [Laurent Garcia](#), sur le studio de [L’Echo du Mardi](#) lors de la “Grande soirée Comptable 2023” organisée par [Aubanel for Business](#) et le [GRETA-CFA de Vaucluse](#), et [Nicolas Férand](#), Président du [Conseil régional de l’ordre des experts-comptable Provence-Alpes-Côte d’Azur](#).